

Analyse du risque précise

Pour une couverture
d'assurance optimale
de votre entreprise



Helsana

Engagée pour la vie.

Votre analyse du risque précise

Exercez-vous une activité lucrative à titre indépendant ? Ou possédez-vous votre propre entreprise ? Dans ce cas, votre couverture d'assurance est particulièrement importante. L'analyse de risque d'Helsana vous permet de trouver la couverture d'assurance adaptée. Vous réduirez ainsi les risques et économiserez des primes. En cas de maladie ou d'accident, vous profitez – contrairement à ce que de nombreux autres assureurs indemnités journalières proposent – d'une couverture d'assurance sur mesure. Autrement dit : ensemble, nous déterminons pas à pas le montant de votre assurance optimale.

Étape 1 : identifier les risques

Il faut toujours vous attendre à devoir vous absenter, que ce soit à cause d'une maladie, d'un accident, de congés, du service militaire ou en raison d'un événement familial. Ces situations peuvent entraîner des coûts supplémentaires en raison de mandats de clients non effectués (peines conventionnelles), pertes de valeur des marchandises entreposées, pertes de client et dommages à la réputation.

Ensemble, nous déterminons le montant optimal de votre assurance. Veuillez reporter les chiffres des points 1 à C dans les champs des étapes suivantes correspondantes. Vous obtiendrez ainsi votre salaire annuel assurable au point D.

Étape 2 : limiter les risques

Quelles pertes mon absence cause-t-elle ? Abordez cette question. Dans ce cas, la règle qui s'applique est la suivante : plus vous pouvez réduire les risques, plus faible est votre besoin d'assurance. Prenez en compte votre absence dans les accords avec vos clients et/ou fournisseurs. Maintenez un stock aussi faible que possible. Cela vaut en particulier pour les denrées périssables. Cela vaut en particulier pour les denrées périssables. Réfléchissez également à des mesures de fidélisation des clients en cas de mise à l'arrêt de l'activité.

Étape 3 : chiffrer les conséquences

Évaluez la perte de chiffre d'affaires causée par votre absence.

- Si le chiffre d'affaires est modeste, le bénéfice se réduit.
- Les charges fixes demeurent, même en cas de perte totale du chiffre d'affaires.
- Les coûts variables, tels que les achats de matériel et autres dépenses, se réduisent à la suite d'une baisse de l'activité commerciale.
- Dans le pire des scénarios, les frais dépassent le chiffre d'affaires, et il en résulte une perte.

Étape 4 : déterminer la couverture

Les conséquences financières peuvent varier selon l'entreprise. Si vous êtes en incapacité de travail suite à une maladie ou un accident, assurez votre perte de gain par l'assurance indemnités journalières Helsana Business Salary. Les coûts supplémentaires sont difficiles à chiffrer et dépendent fortement du secteur, de la taille de l'entreprise et de la durée de l'absence. Pour cette raison, ils ne peuvent pas être coassurés.

Prestations en cas de sinistre

- Nous basons nos calculs sur les chiffres du compte de résultat du dernier exercice.
- En cas d'activités irrégulières, il est possible de prendre en compte la moyenne des trois derniers exercices.
- Concernant les entreprises nouvellement créées, nous ne tenons pas compte du compte de résultat pendant les deux premières années.
- Dès 90 % de perte de revenus, 100 % de votre salaire annuel est versé.
- Outre le revenu (bénéfice), vos charges fixes sont également couvertes.
- Dans la mesure où tous les clients de l'assurance indemnités journalières maladie Helsana Business Salary ne font valoir que les pertes effectives, vous profitez de primes avantageuses.

Montants par année

Coûts fixes
(p. ex. location de local commercial, frais de personnel, assurances, intérêts, mensualités de leasing, etc.) _____
_____ CHF _____

Bénéfice net _____ CHF _____

Dommmages maximum **A** CHF _____

Quelles sont vos activités dans l'entreprise ? _____

Avez-vous une suppléance, ou des collaborateurs et collaboratrices ou autres personnes pouvant donner un coup de main ou intervenir ? Oui Non Si oui, coûts supp. CHF _____

Des prestations externes sont-elles disponibles ? Oui Non Si oui, coûts supp. **B** CHF _____

Total des coûts supp. en vue de réduire le dommage CHF _____

Chiffre d'affaires lors de la marche normale des affaires CHF _____

Pertes de chiffre d'affaires (estimation) _____ % x dommages maximum **A** CHF _____

Coûts supplémentaires en vue de réduire le dommage **B** CHF _____

Dommmage à attendre **C** CHF _____

Vous avez déjà des assurances d'indemnités journalières en cas de maladie ou d'accident ? Délai d'attente _____

Durée des prestations _____

Prestation CHF _____

Salaire annuel assurable **C**/. prestations existantes **D** CHF _____

Combien de temps faut-il pour chiffrer un dommage suite à votre absence ou pendant combien de temps pouvez-vous assumer le risque d'une perte ? _____ jours Délai d'attente _____ jours

En cas d'invalidité, quand commencent les prestations de rentes ? après _____ jours/mois/années Durée des prestations 365 jours 730 jours

Notre engagement pour la santé de votre entreprise.

Avez-vous des questions ?

Nous nous ferons un plaisir de vous aider. Envoyez-nous votre demande via le formulaire de contact, appelez-nous ou rendez-vous à l'agence générale Helsana près de chez vous.

0844 80 81 88

helsana.ch/agences-generales

Vous désirez en savoir plus ?

Vous trouverez plus d'informations sur helsana.ch/entreprises

Groupe Helsana

Case postale
8081 Zurich
helsana.ch

Le Groupe Helsana comprend Helsana Assurances SA, Helsana Assurances complémentaires SA et Helsana Accidents SA.

La présente fiche de produit a valeur d'information et constitue une offre sans engagement. Sous réserve de modifications.